

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 31/1 (2004)

DOI: 10.11588/fr.2004.1.63306

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Yitzhak HEN, *The Royal Patronage of Liturgy in Frankish Gaul. To the Death of Charles the Bald (877)*, Suffolk (Boydell & Brewer Ltd.) 2001, XII–180 S. (Henry Bradshaw Society, Subsidia, 3).

Der Verfasser, der ein Kenner frühmittelalterlicher Liturgie ist, bündelt hier seine Forschungen zu einem konzisen Überblick über die verschiedenen Liturgien im Frankenreich von der Merowingerzeit an bis ins letzte Drittel des 9. Jhs. Nach einer knappen Einführung über Sinn, Zweck und Wesen der Liturgie in der alten Kirche handelt er in fünf Kapiteln über die Liturgie zur Zeit der Merowinger (1), zur Zeit Pippins des Jüngeren (2), Karls des Großen (3), Ludwigs des Frommen (4) und seiner Nachfolger (5). Hen kommt zu folgenden Ergebnissen: Es gab im Frankenreich eine große liturgische Vielfalt, die schon Zeitgenossen wie Walahfrid Strabo auffiel; zwar hatte bereits das Konzil von Epao (517) zur Vereinheitlichung der Liturgie mindestens innerhalb einer Kirchenprovinz aufgerufen, jedoch blieb die Vielfalt bestehen, wobei zu unterscheiden ist zwischen einer versuchten Standardisierung des Meßablaufes und der Vielfalt der innerhalb der Messe benutzten Texte und Gebete: »While some efforts to standardise the form of the mass were indeed made by the Frankish Church, the content of the prayers, the benedictions, and the reading passages reflect an apparently unlimited freedom« (S. 149). Damit räumt Hen mit der bislang von der Forschung vertretenen Auffassung auf, daß unter Pippin dem Jüngeren durch seine Bindung an den Papst eine völlige Romanisierung der Liturgie eingetreten sei, auch wenn dies von manchen Vertretern der karolingischen Reform behauptet worden war. Sehr wohl, so Hen, hätten aber Karl der Große und seine Nachfolger die Möglichkeiten gesehen, politische Propaganda mit Hilfe der Liturgie zu verbreiten. Der Verfasser kommt zu dem Schluß: »Throughout the Merovingian and the Carolingian periods early medieval Gaul was a prolific centre of liturgical activity and innovation, independent of Rome« (S. 154). Eine ausführliche Bibliographie rundet das gut lesbare Bändchen ab (hier wäre allerdings zu dem Aufsatz von A. Jacob über den Briefwechsel Karls des Kahlen mit dem Klerus von Ravenna bezüglich der Liturgie noch zu ergänzen: Martina Stratmann, *Karls des Kahlen Auseinandersetzung mit dem Klerus von Ravenna [875]. Ein Briefwechsel [mit Edition auch von Teilen des in alten Drucken entdeckten Antwortschreibens Karls]*, in: *Zs. für Kirchengeschichte* 105 [1994], S. 329–343).

Martina HARTMANN, Heidelberg

Andrea ESMYOL, *Geliebte oder Ehefrau? Konkubinen im frühen Mittelalter*, Köln, Weimar, Wien (Böhlau) 2002, in-8°, IX–315 p. (Beihefte zum Archiv für Kulturgeschichte, 52).

Le propos de ce livre, issu de la ›Dissertation‹ présentée par l'auteur en novembre 1999 à l'université de Brême, est d'étudier les concubines et le concubinage pendant le très haut Moyen Âge (jusqu'à la fin du IX^e siècle) en tentant de définir précisément le statut des ces femmes et la place du concubinage dans la société et, comme le montre le titre, en soulignant en quoi ce statut diffère de celui d'une maîtresse ou d'une épouse.

La tâche n'est pas simple car les sources sont souvent rebelles à une telle analyse et surtout parce que la perspective est obscurcie par les travaux des historiens de la fin du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle, notamment d'Herbert Meyer entre 1927 et 1940, qui ont affirmé l'existence d'un mariage typiquement germanique, la *Friedelehe*, se différenciant de la *Muntehe* par l'absence de transfert du *Munt* de la famille de l'épouse au mari, donc par l'absence de la dot maritale remplacée par la *Morgengabe* effectuée par le mari à l'épouse au lendemain de la nuit de noces. Défini dans le contexte du national-socialisme, ce mariage ›germanique‹ était donc supposé se différencier du mariage d'origine romaine, seul reconnu par l'Église, la *Muntehe*. Malgré les critiques dont cette théorie fut l'objet par Rudolf Hübner dès 1930 et par Hans Thieme en 1962, cette théorie continua

d'être reçue par la quasi-totalité des historiens du haut Moyen Âge, en France comme en Allemagne, jusqu'à nos jours.

Ce n'est donc pas le moindre mérite de l'auteur que d'avoir efficacement mis fin (du moins doit-on l'espérer) à ce mythe d'un mariage germanique véhiculé en toute bonne foi par des générations d'historiens (y compris nous-mêmes). Dans une efficace introduction A. Esmiol montre comment Meyer s'est appuyé sur des sources tardives, notamment le *Nibelungenlied* qui fait de Siegfried le »Vriedel« de Kriemhild, pour définir une *Friedelehe* (dont la racine s'apparente selon lui à »Freund«, ami, ou »freien« rechercher en mariage, épouser); elle démontre ensuite que ni le mot, ni même le concept, ne sont présents dans les sources du très haut Moyen Âge. La *Friedelehe* est donc issue d'une projection des théories de Meyer sur cette période.

Une fois balayée la *Friedelehe*, la place est libre pour une réflexion intéressante sur le concubinage jusqu'à la fin du IX^e siècle. Pour des raisons qui tiennent essentiellement à la nature et à l'abondance des sources, mais aussi à l'importance croissante prise par les questions liées au mariage et à la sexualité dans la législation carolingienne, l'auteur mène cette étude en deux temps, jusqu'au milieu du VIII^e siècle puis du milieu du VIII^e la fin du IX^e siècle, en étudiant systématiquement tous les types de sources, ce qui conduit parfois à certaines redites, mais a l'avantage de mettre une bonne partie du dossier documentaire sous les yeux du lecteur. Comme il est nécessaire de confronter systématiquement le concubinage au mariage et aux relations sexuelles occasionnelles, son étude aboutit à un tableau très complet des comportements sexuels et matrimoniaux des hommes et des femmes du très haut Moyen Âge, avec des pages très intéressantes sur les rapt et enlèvements (consentis) des femmes, tout en faisant une large place aux interventions de l'Église et des hommes d'Église sur ce sujet.

Les premières interventions de l'Église en ce domaine remontent aux V^e et VI^e siècles, dans les mondes gallo- et ibéro-romains. À cette époque, et depuis l'Antiquité tardive, le concubinage n'a plus d'existence légale, il est devenu, comme chez les Francs, une attitude privée que la législation religieuse ne condamne pas: elle se contente de prôner la monogamie (Tolède I, 17, en 400), tandis que certains hommes d'Église comme Césaire d'Arles s'y opposent fermement. L'attitude matrimoniale et sexuelle des souverains francs ne semble guère évoluer du VI^e au IX^e siècle: tout en acceptant la conception chrétienne du mariage (monogamie et indissolubilité), Mérovingiens et Carolingiens ont pour concubines des femmes de rang inférieur au leur, quelquefois en même temps qu'une épouse; l'obligation de la monogamie semble être interprétée comme l'interdiction de mener plusieurs *Muntehen* en même temps. Mais il y a une différence essentielle qui montre la dégradation du statut de concubine entre les deux périodes: à l'époque mérovingienne, des servantes devenues concubines pouvaient espérer devenir épouse et reine, à l'époque carolingienne, c'est devenu impossible. Les chances de promotion sociale des concubines ont donc diminué au cours des siècles. Cette infériorité de statut se répercute sur les droits d'héritage des enfants: sous les Mérovingiens, tous les enfants ont les mêmes droits, sous les premiers carolingiens, c'est le père qui détermine leur droit à l'héritage; ensuite l'influence de l'Église, qui veut faire disparaître le concubinage, pousse à différencier les enfants légitimes ou non et réutilise le terme antique de *pellex* pour différencier la concubine de l'épouse légitime. À ces égards, l'affaire du divorce de Lothaire II est particulièrement exemplaire: pour légitimer la relation de Lothaire avec Waldrade et sa séparation d'avec Theutberge, les évêques du concile de Metz de 863 se croient obligés d'affirmer que Waldrade était la véritable épouse, donnée à Lothaire par son père Lothaire I^{er} et dotée par lui. D'une façon générale, et encore davantage dans les familles de haut rang, les femmes libres ne sont pas destinées à devenir des concubines et les familles se doivent de protéger leur honneur en contrôlant le mariage. Le contre-exemple de Richilde, concubine épousée par Charles le Chauve, montre que seuls les gouvernants pouvaient prétendre aller à l'encontre de la morale sociale. Mais il n'est pas possible de discerner quelles raisons pou-

vaient pousser une femme de haut rang et sa famille à accepter le concubinage, étant donné le peu d'espoir de devenir une épouse.

Tout au long de la période considérée, l'Église lutte avec une efficacité croissante contre le rapt, qui implique le concubinage faute d'accord de la famille, contre l'inceste, et contre les relations sexuelles hors mariage des époux. Mais en aucun cas, elle ne cherche à promouvoir un mariage issu du consentement des époux et reste donc en accord avec les pratiques matrimoniales de l'aristocratie. Seules des voix isolées, comme celle de l'évêque Jonas d'Orléans, recommandent aux jeunes gens, comme aux jeunes filles, la chasteté avant le mariage. L'habitude des jeunes gens de l'aristocratie de prendre des concubines, de rang inférieur et le plus souvent serviles, avant leur mariage, ne fut donc pas combattue efficacement. La pratique sociale tendait donc à opposer le statut social de la concubine, dans l'entière dépendance de son compagnon, à celui de l'épouse de statut libre. Au terme de ce livre foisonnant et stimulant, l'auteur a donc démontré qu'entre ces deux formes d'union il n'y avait aucune place pour une quelconque *Friedelehe*.

Michèle GAILLARD, Metz

Avitus of Vienne. Letters and Selected Prose, translated with an introduction and notes by Danuta SHANZER and Ian WOOD, Liverpool (Liverpool University Press) 2002, XXI–450 p. (Translated Texts for Historians, 38).

La collection *Translated Text for Historians* publie la première traduction anglaise de la *Correspondance* d'Avit de Vienne. La traduction des épîtres, à laquelle les auteurs ajoutent deux homélies (hom. 25 sur les martyrs d'Agaune et hom. 6 sur les Rogations), est enrichie d'un commentaire et d'appendices (relevé des formes honorifiques, des variantes textuelles, cartes, généalogies...) qui facilitent la lecture d'une source majeure pour l'histoire du royaume burgonde.

Le commentaire philologique, historique et littéraire qui introduit les épîtres souligne l'intérêt des comparaisons avec d'autres correspondances contemporaines, aussi bien sur le style que sur les enjeux historiques (chap. 1: the historical context). Après celle de Rurice de Limoges (vol. 30) et en attendant celle d'Ennode de Pavie (annoncée), la traduction des épîtres d'Avit montre en effet «la continuité de la communication sociale, avec toutes ses implications pour l'influence aristocratique» (p. 6). L'analyse prosopographique se révèle particulièrement éclairante: les liens entre les familles d'Avit et de Sidoine, par exemple, confirment que la conservation des liens de solidarités dans l'aristocratie gallo-romaine reflète parfois des stratégies familiales. La confrontation avec les œuvres d'Ennode apporte aussi des points de vue complémentaires sur l'histoire burgonde (les frontières du royaume de Gondebaud, la conversion de Sigismond au catholicisme, le mariage de celui-ci avec la fille de Théodoric) et sur l'histoire pontificale (Ennode et Avit défendent le primat de l'évêque de Rome durant le schisme acacien; ils soulignent, pendant le schisme laurentien, l'impossibilité et les dangers d'un jugement du pape Symmaque par les hommes). Mais la partie la plus originale de l'introduction concerne la collection et la transmission des épîtres d'Avit (chap. 2: manuscripts, papyrus, and editions of Avitus' letters).

Les témoins manuscrits de l'œuvre d'Avit sont généralement partiels comme l'illustrent des fragments de papyrus du VI^e siècle (Paris, BNF, lat. 8913–8914). L'ensemble de la collection est connue, quant à elle, par deux sources principales: un manuscrit du XI^e–XII^e siècles conservé à la bibliothèque municipale de Lyon (*L*) et l'édition de Sirmond qui fut réalisée en 1643 à partir d'un manuscrit humanistique (XIV^e–XV^e siècles?) aujourd'hui disparu (*S*). Malgré un classement globalement semblable, la comparaison entre ces sources laisse apparaître quelques différences notables: tout d'abord, les deux témoins ne présentent pas les mêmes carences (par exemple, l'Ep. 4 est absente dans *S*; l'Ep. 22 absente dans *L*); ensuite,